



Commandement de payer la pension alimentaire

Par **akelodie**, le **08/03/2008** à **07:43**

bonjour

je souhaiterais avoir des informations sur le commandement de payer la pension alimentaire
Merci de me répondre ou me diriger sur des sites internet où je pourrais me renseigner
bonne continuation a vous tous

Par **jeetendra**, le **08/03/2008** à **10:38**

bonjours, le commandement de payer est un acte que l'huissier delivre au debiteur pour l'obliger à payer par exemple la pension alimentaire lorsque la personne tenue ne le fait pas volontairement, c'est une mesure de contrainte qui par ailleurs peut être prise directement par le tribunal, cordialement